

MARCHÉ DE L'EMPLOI

CHIFFRES ET COMMENTAIRES JUILLET 2009

LE FOREM

MENSUEL NUMÉRO 08 - AOÛT 2009 - D/2008/5892/1

UN MOIS CHARNIÈRE DANS L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE

Le mois de juillet se caractérise habituellement par une importante hausse de la demande d'emploi par rapport au mois précédent, cette année ne fait pas exception.

Fin juillet 2009, la Région wallonne de langue française dénombre 235 230 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, soit 15,6 % de la population active (indicateur de demande d'emploi). A ces personnes, il convient d'ajouter 16 345 D.E. inscrits obligatoirement et 8 667 personnes inscrites librement pour un total de 269 242 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

**Quel Programme
gouvernemental
pour l'emploi
et la formation ?
(page 7)**

Par rapport au mois dernier, le nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente augmente de 20 190 unités (+9,4 %). Cette évolution est comparable à celles observées habituellement au mois de juillet.

Deux facteurs principaux expliquent cette hausse mensuelle d'ordre cyclique. Tout d'abord, comme chaque année, les jeunes ayant terminé un cycle d'étude sont venus nombreux s'inscrire auprès des services du Forem (plus de 6 300 jeunes durant le mois). Cette inscription, en plus de leur ouvrir le droit à des allocations de chômage au terme de leur stage d'attente, permet l'accès à un large éventail de services allant du conseil administratif à l'accompagnement individualisé dans la recherche d'un emploi. Le deuxième facteur est lié au personnel contractuel et temporaire travaillant dans l'enseignement qui doit également se réinscrire comme demandeur d'emploi à la fin de chaque année académique. Ainsi, ce public a augmenté de plus de 15 000 personnes depuis juin. Enfin, la période des congés d'été se distingue également par un ralentissement de l'activité économique avec un creux saisonnier des embauches.

À ces facteurs, les effets de la crise économique viennent se greffer et marquent les évolutions sur base annuelle. Ainsi, par rapport à juillet 2008, le nombre total des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente a augmenté de 12 092 unités, soit +5,4 %. L'impact de la crise économique est ici perceptible : licenciements, personnes qui à la fin de leur période de chômage temporaire s'inscrivent au Forem, diminution des recrutements, non renouvellement de contrats intérimaires, etc.

Les publics les plus touchés restent les jeunes et les seniors : +6,0 % parmi les moins de 25 ans, +6,4 % auprès des 25 à 30 ans et +11,1 % parmi les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

Au niveau des études, c'est parmi les personnes diplômées de l'enseignement supérieur que la hausse annuelle a été la plus forte (+7,9 %). Les personnes inoccupées depuis moins de 6 mois ont vu leurs effectifs augmenter de +13,9 % et celles inoccupées entre 6 mois et un an de +14,7 %.

LES CHIFFRES-CLÉS DU MOIS

Région wallonne

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 4^{ème} trimestre 2008 : 9,9 % (source SPF Economie)
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, juin 2009 : 204 033 (source ONEM)

Région wallonne de langue française, juillet 2009

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : 218 835 (source le Forem)
- Jeunes en stage d'attente : 16 395 (source le Forem)
- Indicateur de demande d'emploi : 15,6 % (source le Forem)

Le nombre d'offres d'emploi déposées par les entreprises via les canaux de recrutement du Forem est en diminution. Durant le mois de juillet, le Forem a diffusé 8 130 postes d'emploi, soit une diminution de 21 % par rapport à l'an dernier. Les secteurs qui, sur base annuelle, enregistrent un recul important du nombre de postes sont l'administration publique (-51 %), les industries manufacturières (48 %), les transports et communications (-35 %), l'immobilier, la location et les services aux entreprises (-25 %) et la construction (-23 %).

Néanmoins, tous les secteurs ne sont pas en recul. Par exemple, le nombre de postes d'emploi concernant le secteur du commerce (+14 %) ainsi que de la santé et l'action sociale ont progressé de respectivement 14 et 19 % par rapport à juillet 2008.

INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

Les données sur l'ensemble de l'année 2008 relatives aux indicateurs du marché de l'emploi indiquent que le taux d'emploi de la Région wallonne s'élève à 57,2 %, soit une hausse conséquente par rapport à 2007. Sur le plan

national, le taux d'emploi belge s'élève à 62,4 % en 2008 contre 62,0 % en 2007. En Flandre, le taux d'emploi a également augmenté de 0,4 point de pourcentage en un an et s'élève désormais à 66,5 %. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, le taux d'emploi est passé de 54,8 % en 2007 à 55,6 % en 2008. Au niveau du taux d'activité, il est resté stable dans toutes les régions du pays suite aux effets contrastés de la hausse de l'emploi et de la baisse du chômage sur le volume de la population active en 2008.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2008 sont :

- un taux d'activité de 63,6 %
- un taux d'emploi de 57,2 %
- un taux de chômage de 10,1 %

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2008 annuel	2008 annuel	2007 annuel	2008 annuel	2007 trimestre 4	2008 (*) trimestre 4
Wallonie	63,6	57,2	10,5	10,1	10,3	9,9
Bruxelles	66,2	55,6	17,2	16,0	16,3	15,6
Flandre	69,2	66,5	4,4	3,9	3,9	3,8
Belgique	67,1	62,4	7,5	7,0	7,1	6,8

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail
* dernières données disponibles

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽¹⁾. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

Juin 2009	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	104 117	99 916	204 033
Bruxelles	40 906	34 109	75 015
Flandre	90 267	74 259	164 526
Belgique	235 290	208 284	443 574

Source : ONEM, Stat info

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 199 406 en mai 2009 à 204 033 en juin 2009, soit une hausse mensuelle de 2,3 %.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons augmente de 4,7 % (contre + 10,9 % au niveau national). Cette hausse annuelle est portée par les hommes (+ 11,1 %) alors que le nombre de femmes a diminué (- 1,3 %).

(1) Après un emploi à temps plein ou après les études.

SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

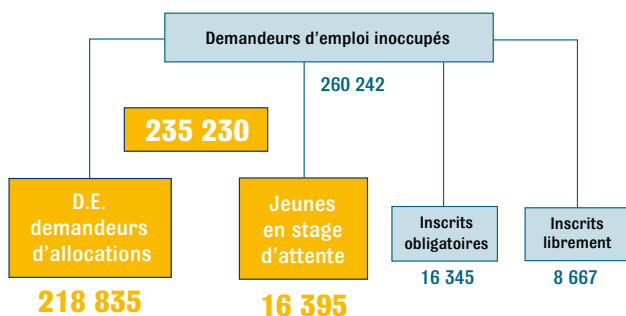
Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

Fin juillet, ces deux catégories totalisent 235 230 personnes dont 93,0 % sont des D.E. demandeurs d'allocations et 7,0 % des jeunes en stage d'attente.

Entre juin et juillet 2009, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 20 190 unités (+9,4 %). Cette forte hausse est habituelle à cette époque de l'année et coïncide avec l'inscription massive de jeunes à la sortie de leurs études ainsi que du personnel contractuel et temporaire travaillant dans l'enseignement.

À un an d'écart, le nombre de D.E. d'allocations et de jeunes en stage d'attente est orienté à la hausse : +12 092 personnes (+5,4 %). L'écart annuel est depuis le mois de mars 2009 à nouveau orienté à la hausse. Toutefois, la hausse sur un an enregistrée en juillet est moins élevée qu'en juin (+7,1 %).

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « inscrits obligatoirement » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « inscrits librement » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem. En juillet 2009, ces groupes comptent respectivement 16 345 et 8 667 personnes.



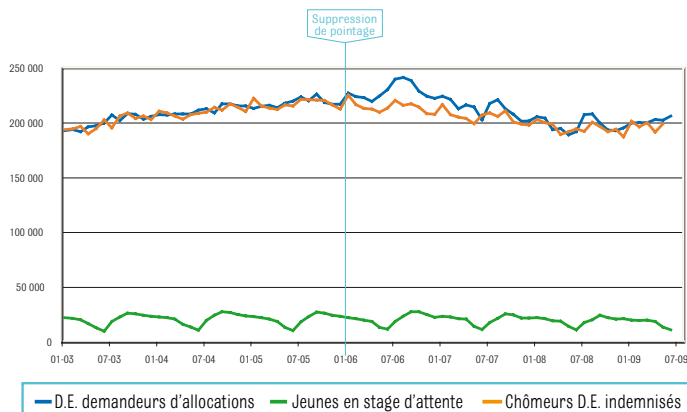
Source : le Forem

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Bien que les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et les D.E. demandeurs d'allocations ne regroupent pas exactement les mêmes personnes⁽¹⁾, l'analyse des évolutions historiques de ces deux catégories indique désormais une hausse à un an.

Le nombre total de D.E. demandeurs d'allocations a augmenté de juillet 2008 à juillet 2009 de 6,0 %.

Le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽²⁾ progresse de 4,5 % en un an. Ainsi la Région wallonne de langue française dénombre 202 070 chômeurs indemnisés par l'ONEM⁽³⁾ en juin 2009 pour 193 284 un an plus tôt.



Source : le Forem - ONEM

(1) La première statistique est basée sur les paiements et la seconde sur l'inscription comme demandeur d'emploi.

(2) Après temps plein ou après études.

(3) 204 033 pour l'ensemble de la Région wallonne dont 1 963 en Communauté germanophone.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Parmi les 235 230 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistrés en Région wallonne de langue française en juillet 2009, 51,7 % sont des femmes, 23,1 % sont âgées de moins de 25 ans, 51,4 % n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 41,1 % ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À un an d'écart, une hausse globale de 5,4 % est observée, soit 12 092 personnes en plus. Cette augmentation ne se vérifie qu'au niveau des D.E. demandeurs d'allocations (+6,0 %, soit + 12 439 personnes), tandis que le nombre de jeunes en stage d'attente a diminué (- 2,1 %, soit - 347 personnes).

La catégorie des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans présente la plus forte augmentation (+ 11,1 %). Toutes les autres classes d'âges voient également leurs effectifs se gonfler et principalement les jeunes de moins de 25 ans (+ 6,0 %) et les personnes âgées de 25 à 30 ans (+ 6,4 %).

Même constat pour les catégories d'études, toutes sont en hausse. L'augmentation la plus forte en valeur absolue concerne les diplômés du secondaire du 3^{ème} degré (+ 5 150 personnes, soit + 7,2 %). Les diplômés d'études supérieures enregistrent la plus forte hausse en pourcentage (+ 7,9 %, soit + 2 161 personnes).

Au niveau de la durée d'inoccupation, contrairement aux mois précédents, une diminution n'est observée que parmi les D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente inoccupés depuis plus de cinq ans : - 2,7 %, soit - 1 353 personnes. Les autres catégories sont en hausse et particulièrement les personnes récemment entrées dans la demande d'emploi. La hausse est de 13,9 % (+ 7 879 personnes) parmi celles inoccupées depuis moins de six mois et de 14,7 % (+ 4 629) parmi celles dont la durée est comprise entre six mois et moins d'un an.

Juillet 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
Répartition selon la classe d'âges					
moins de 25 ans	39 318	15 091	54 409	50,30 %	+ 6,0 %
25 ans à moins de 30 ans	32 950	1 299	34 249	52,40 %	+ 6,4 %
30 ans à moins de 40 ans	51 643	5	51 648	52,97 %	+ 3,3 %
40 ans à moins de 50 ans	47 213	0	47 213	51,43 %	+ 1,1 %
50 ans et plus	47 711	0	47 711	51,46 %	+ 11,1 %
Répartition selon le niveau d'études					
Primaire + sec. de base	55 415	1 993	57 408	41,32 %	+ 4,8 %
Secondaire 2 ^{ème} degré	60 973	2 544	63 517	50,96 %	+ 2,8 %
Secondaire 3 ^{ème} degré	69 791	6 456	76 247	57,16 %	+ 7,2 %
Supérieur	24 350	5 155	29 505	62,55 %	+ 7,9 %
Apprentissage	7 592	243	7 835	39,43 %	+ 4,7 %
Autres	714	4	718	41,36 %	+ 12,0 %
Répartition selon la durée d'inoccupation					
moins de 6 mois	51 526	12 864	64 390	52,60 %	+ 13,9 %
6 mois à moins d'1 an	33 035	3 056	36 091	48,83 %	+ 14,7 %
1 an à moins de 2 ans	37 863	286	38 149	51,59 %	+ 1,6 %
2 ans à moins de 5 ans	46 999	189	47 188	51,29 %	+ 0,7 %
5 ans et plus	49 412	0	49 412	52,88 %	- 2,7 %
TOTAL	218 835	16 395	235 230	51,65 %	+ 5,4 %

Source : le Forem

DEMANDE D'EMPLOI EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Fin juillet 2009, l'indicateur de demande d'emploi⁽¹⁾ en Région wallonne de langue française est de 15,6 % et enregistre une hausse de 0,8 point de pourcent par rapport à juillet 2008. Cette hausse est perceptible sur l'ensemble des Directions régionales (D.R.). Le taux de demande d'emploi est de 17,3 %⁽²⁾.

La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que sur l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 199 ont un indicateur inférieur à la moyenne régionale. Neuf communes présentent un indicateur inférieur à 8 % : Verlaine, Nandrin, Faimes (D.R. de Huy), Léglise, Étalle, Vaux-sur-Sûre, Attert (D.R. d'Arlon), Aube (D.R. de Verviers) et Mont-de-l'Enclus (D.R. de Tournai).

À l'opposé, 54 communes ont un indicateur supérieur ou égal à la moyenne régionale. C'est dans les communes de Farciennes, Charleroi (D.R. de Charleroi), de Colfontaine, Quaregnon, Boussu (D.R. de Mons) et de Seraing (D.R. de Liège) que sont observés les indicateurs les plus élevés (plus de 24 %).

Par rapport à juin 2008, l'indicateur de toutes les D.R. est orienté à la hausse. On observe que 219 communes connaissent une augmentation de leur indicateur.

Parmi les plus fortes hausses de l'indicateur de demande d'emploi à un an, pointons les communes de Musson et Nassogne (D.R. d'Arlon), Anthisnes (D.R. de Huy), Verviers (D.R. de Verviers) avec des augmentations supérieures à 2 points de pourcent.

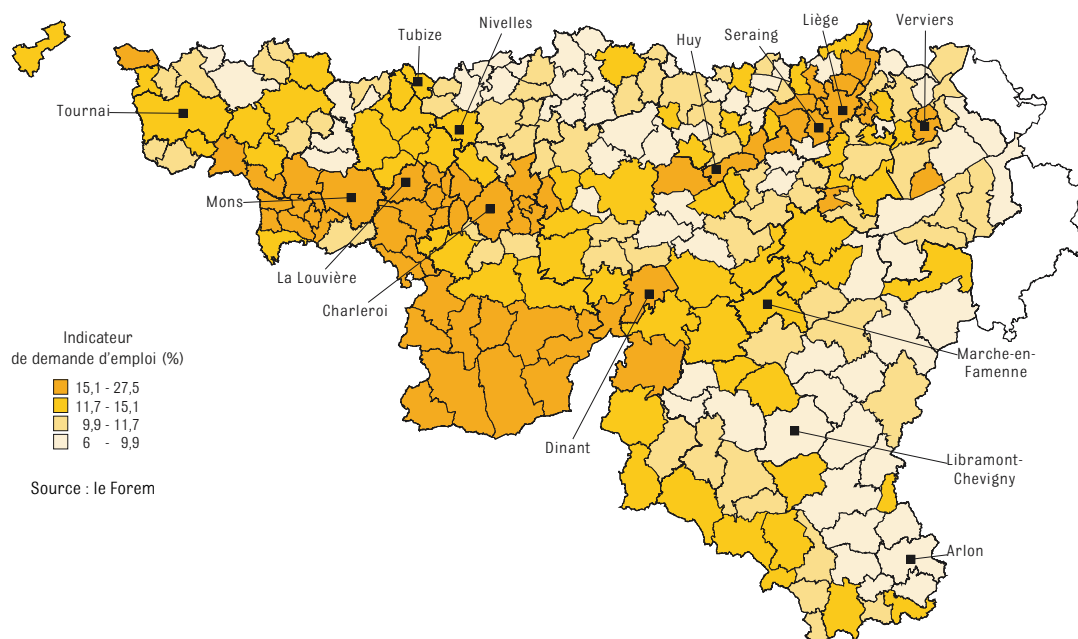
Parmi les 34 communes qui voient leur indicateur diminuer à un an d'écart, les communes de Houffalize, Herbeumont (D.R. d'Arlon), Floreffe, Gesves, Hamois (D.R. de Namur) et de Merbes-le-Château (D.R. de La Louvière) enregistrent des baisses annuelles les plus importantes avec des diminutions supérieures ou égales à 0,5 point de pourcent.

Ces évolutions doivent cependant être relativisées en regard du nombre absolu de demandeurs d'emploi dénombré dans ces communes. Une information détaillée commune par commune peut être consultée via cette adresse : <http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

Direction régionale	Indicateur de demande d'emploi	Écarts à un an (en point de pourcent)
Mouscron	15,0 %	0,8 %
Tournai	13,2 %	0,3 %
Mons	19,8 %	0,7 %
La Louvière	17,2 %	0,9 %
Charleroi	20,4 %	0,8 %
Nivelles	10,4 %	0,7 %
Namur	13,6 %	0,8 %
Arlon	10,6 %	1,0 %
Huy	12,2 %	0,6 %
Liège	18,7 %	1,0 %
Verviers	14,5 %	1,0 %
Région wallonne de langue française	15,6 %	0,8 %

(1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt pour l'IWEPS (moyenne 2007)

(2) D.E.I. divisés par la dernière estimation de la population active (moyenne 2007).



ANALYSE DES POSTES REÇUS PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 105 598 postes ont été diffusés par le Forem dont 12 519 durant le mois de juillet 2009.

Postes diffusés selon le circuit de travail	Postes cumulés depuis 01/09	Évolution du cumul à un an	Postes du 07/09	Postes du 07/08	Évolution à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	42 913	- 12,7%	4 856	5 852	- 17,0%
Postes intérimaires	21 332	- 16,6%	2 581	3 725	- 30,7%
Aides publiques (APE, PTP, etc.)	5 602	- 7,2%	679	743	- 8,6%
Total postes gérés par leForem	69 847	- 13,5%	8 116	10 320	- 21,4%
Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE)	35 734	-	4 386	-	-
Diffusion autres partenaires	17	0	14	0	0
Total des postes diffusés par le Forem	105 598	-	12 519	-	0

Source : le Forem

Le tableau présente la répartition des postes selon le type de circuit de travail. Depuis janvier 2009, 69 874 postes ont été gérés par le Forem (soit une diminution de 13,5 % à un an d'écart). Parmi les postes diffusés de manière automatique via le site du forem, 35 734 postes proviennent d'un autre service public de l'emploi (SPE)⁽¹⁾ et 17 postes d'un autre partenaire.

Parmi ceux gérés par le Forem, on distingue 21 332 postes intérimaires⁽²⁾, 4 875 postes bénéficiant d'aides publiques et ceux qui relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée.

En ce qui concerne les 42 913 postes issus du circuit de travail hors intérim et aides publiques, les cinq groupes professionnels les plus recherchés depuis le début de l'année sont ceux de la formation initiale, des services administratifs, des services aux personnes, de la restauration, et de la vente.

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi

(2) Parmi les postes intérimaires sont également comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem.

Top 10 des postes cumulés depuis janvier 2009 selon le circuit de travail hors intérim et aides publiques – Juillet 2009

Groupes de professions	Nombre	%
Formation initiale (enseignant, directeur, surveillant, éducateur, inspecteur, ...)	4 477	10,4 %
Services administratifs (agent administratif, secrétaire, agent d'accueil, agent des services publics, ...)	4 272	10,0 %
Services aux personnes (employé de ménage, intervenant auprès d'enfants, aide médical, coiffeur, ...)	3 010	7,0 %
Restauration (serveur, aide-cuisiner, cuisinier, maître d'hôtel, gérant d'établissement, ...)	2 522	5,9 %
Vente (vendeur, télévendeur, commerçant, ...)	2 214	5,2 %
Forces de vente (attaché commercial, représentant, ...)	1 906	4,4 %
Gros oeuvre et des travaux publics (maçon, couvreur, monteur de structures métalliques, ...)	1 761	4,1 %
Soins paramédicaux (infirmier, aide-soignant, cadre de services paramédicaux, kinésithérapeute, ...)	1 670	3,9 %
Services aux entreprises et aux collectivités (nettoyage, gardiennage, sécurité, surveillance, ...)	1 504	3,5 %
Intervention sociale et culturelle (animateur, éducateur, assistant social, ...)	1 450	3,4 %
Total Top 10	24 786	57,8 %
Total des postes du circuit de travail hors intérim et aides publiques	42 913	100,0 %

Source : le Forem

QUEL PROGRAMME GOUVERNEMENTAL POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI EN WALLONIE ?

Les trois Régions belges ont récemment publié leur accord de gouvernement. Tout comme les programmes de la Région flamande et de la Région bruxelloise, les préoccupations énergétiques et le développement durable apparaissent très clairement dans le document élaboré par le Gouvernement wallon intitulé « Une énergie partagée pour une société humaine, durable et solidaire ».

Parmi les points marquants, on notera que le Plan Marshall se voit renommé Plan Marshall 2 vert. Plus généralement, le concept de Fédération Wallonie-Bruxelles revient tout au long du document. Ainsi, les liens avec Bruxelles seront systématiquement recherchés.

Les initiatives relatives à l'emploi et à la formation sont nombreuses. Ainsi, le Gouvernement entend « valoriser les compétences » et s'intéresse donc logiquement à l'enseignement. Il propose de constituer des bassins d'enseignement décloisonnés liés à une réelle politique d'orientation personnalisée où les Carrefour Emploi-formation (CEFO), notamment, joueront un rôle. Dans ce domaine, l'idée est aussi d'amplifier les synergies et de renforcer la cohérence entre les acteurs de l'enseignement qualifiant, les opérateurs de formation et les associations actives dans le développement régional.

Un point important touche à la promotion et au renforcement de la formation tout au long de la vie pour renforcer l'accès à l'emploi. L'offre de formation qualifiante et pré-qualifiante sera renforcée et ciblée sur les métiers en pénurie, les métiers des pôles de compétitivité et les métiers du développement durable. Cette offre s'articulera autour des opérateurs public (le Forem, l'IFAPME ou l'enseignement de promotion sociale), privés (asbl de formation, etc.) et sectoriels. Pour améliorer cette insertion, les mesures existantes seront réaffirmées (APE et PTP) et il sera proposé d'initier un nouveau plan de création d'em-

ploi APE et/ou PTP. Le processus de validation des compétences (actuellement disponible dans plus de 30 métiers différents) sera également poursuivi. Il y aura une mission de soutien aux entreprises de formation par le travail (EFT) et des organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP). L'un des chantiers importants qui sera mené est la réaffirmation des compétences du Forem. Parmi les autres points, on note un investissement dans l'apprentissage des langues, la multiplication des lieux de stage et l'information sur les métiers.

La formation aux métiers des alliances Emploi-environnement figure en bonne position dans le programme du Gouvernement. Ce dernier soutiendra la création d'activités dans les secteurs à plus valeur environnementale. Un plan de formation et de reconversion sera mis en œuvre en concertation avec les partenaires sociaux.

Des dispositions seront prises pour permettre à tous d'accéder à l'emploi. Les moins de 25 ans seront particulièrement aidés par le biais de l'APE jeunes. Cette mesure soutient les petites et moyennes entreprises de certains secteurs qui décident d'engager un jeune de moins de 25 ans peu qualifié et d'investir dans son accompagnement. Le Plan Formation insertion (PFI), quant à lui, sera recentré vers les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi.

Programme téléchargeable à partir de :
http://gov.wallonie.be/IMG/pdf/projet_de_declaration_de_politique_regionale_wallonne.pdf

ACTUALITÉS DOCUMENTAIRES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES 2008-2014

SOURCE : CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EMPLOI, 2009

En Belgique, l'année 2009 serait marquée par un recul sévère de l'activité économique, la sortie de crise ne se faisant que très progressivement (croissance nulle en 2010). Ce n'est qu'à partir de 2011 que la croissance économique se redresserait, retrouvant des rythmes de progression proches de la tendance historique (2,3% par an en moyenne au cours de la période 2011-2014).

Source : <http://www.plan.be/admin/uploaded/200907090933290.HERMREG%202009-fr.pdf>



MOTIVATIONS DE CRÉATION DE NÉCESSITÉ ET D'OPPORTUNITÉ ET SECTEURS DE CRÉATION

SOURCE : IWEPS - INSTITUT WALLON DE L'ÉVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE, 2009

Existe-t-il un lien entre le choix sectoriel et l'entrepreneuriat de nécessité (motivations de création push) et l'entrepreneuriat d'opportunité (création pull) ?

Cette publication présente premièrement l'état des principales connaissances sur l'entrepreneuriat d'opportunité et de nécessité, dans une approche individuelle et non macro-économique. Ensuite, les données, la méthodologie et les résultats sont exposés. Enfin, des pistes de recherches futures terminent ce document.

Source : <http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/DP0902670.pdf>

DÉTECTION DES MÉTIERS ET FONCTIONS CRITIQUES EN 2008

SOURCE : LE FOREM JUIN 2009

Dans un contexte économique modifié, les employeurs ont continué à connaître des difficultés de recrutement pour plusieurs années. Le rapport annuel du Forem en dresse l'inventaire et, pour chaque métier, fait le point des raisons expliquant ces difficultés. Ce rapport tente également de déterminer un premier impact de la crise économique.

ANALYSE DES MÉCANISMES DE FORMATION DES SALAIRES EN BELGIQUE

SOURCE : CCE - CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE, 2009



Cette analyse vise à décrire les différents processus de formation des salaires en Belgique, en particulier ceux en lien avec la négociation paritaire. Il s'agit également de détailler la description de la structure de négociation en Belgique. Deux documents composent cette étude : la typologie descriptive des négociations collectives du coût salarial et les résultats de l'enquête.

Source : typologie descriptive : <http://www.ccecrb.fgov.be/txt/fr/doc09-1064.pdf>

Source : résultats de l'enquête : <http://www.ccecrb.fgov.be/txt/fr/doc09-1065.pdf>

Le Forem,
Analyse du marché de
l'emploi et de la formation
bd Tirou 104
6000 Charleroi
Tél. 071/20 66 78
www.leforem.be